



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CRÉATION AISGC

Date de publication : 19 mai 2026

Objet : Naissance de l'AISGC : la première Association Internationale des Syndics et Gestionnaires de copropriété.

Rassembler à l'échelle internationale les professionnels du secteur pour valoriser le métier de syndic

L'AISGC annonce officiellement sa création. Cette nouvelle association a pour vocation de valoriser la profession de syndic et de gestionnaire de copropriété à travers trois axes majeurs :

- **La promotion internationale** du métier de syndic. Promouvoir l'excellence du métier de syndic et accroître son attractivité auprès des nouvelles générations.
- **Le partage de connaissances opérationnelles** et la diffusion des meilleures pratiques entre les pays membres.
- **L'analyse comparative des législations** pour accompagner l'évolution des cadres réglementaires nationaux.

Une gouvernance d'experts et de partenaires fondateurs

L'AISGC bénéficie dès son lancement de l'appui d'organisations professionnelles de premier plan et de figures reconnues du secteur. Le Bureau se compose de représentants issus de cinq nations pionnières :

- La France, représentée par l'ANGC, en la personne de Gilles Frémont (**Président**) ;

- Le Québec, représenté par la RGCQ, en la personne d'Yves Joli-Cœur (**Vice-Président**) ;
- Le Portugal, représenté par l'APEGAC, en la personne de Gonçalo Matos (**Trésorier**) ;
- Le Maroc, représenté par Tarik Zniber en qualité de personnalité qualifiée (**Secrétaire général**);
- La Belgique, représentée par Jean-Pierre Lannoy, également en qualité de personnalité qualifiée (**Secrétaire général**) ;

L'équipe fondatrice est complétée par Charles Bohbot, avocat spécialiste du droit de la copropriété.

Des discussions avancées pour une intégration prochaine sont d'ores et déjà établies avec des délégations d'Italie, de Galice, et de Tunisie.

Une ambition internationale et collaborative

Le syndic est présent partout dans le monde et joue un rôle central dans la gestion des immeubles en copropriété, appelés « condominiums » dans de nombreux pays. Toutefois, son modèle varie sensiblement et son niveau de maturité diffère selon les régions.

Profession bien établie et encadrée de longue date dans certains pays, elle demeure ailleurs aux prémices de sa structuration.

Vers une reconnaissance institutionnelle

L'AISGC entend peser dans le débat public international par la publication de travaux de droit comparé, l'organisation de colloques thématiques et des prises de position sur les enjeux majeurs du secteur (transition énergétique, digitalisation, évolution juridique).

« J'ai l'honneur d'être le premier Président de l'AISGC. Au-delà des frontières, notre volonté est de redonner ses lettres de noblesse à une profession essentielle et engagée dans sa mission. Nous voulons affirmer une identité forte : celle d'un métier attractif, riche de son histoire, et résolument tourné vers l'avenir », déclare Gilles Frémont.

À propos de l'AISGC :

L'Association Internationale des Syndics et Gestionnaires de Copropriété (AISGC) est une organisation à but non lucratif dont l'objectif est de structurer et de valoriser les métiers de la gestion de copropriété à l'échelle internationale, en rassemblant organisations professionnelles et experts juridiques.

Contact Presse :

Gilles Frémont
president@angc-association.fr
07.86.85.45.54